

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE - 2024/2025 CALENDRIER DU TOUR PRELIMINAIRE

PAGE 1/2

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **samedi 7 septembre 2024 à 15H00**.

Il ne sera pas joué de prolongation. En cas d'égalité de buts, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but.

Les arbitres seront désignés aux moindres frais par les C.D.A des clubs recevants et les arbitres assistants proposés par les clubs en présence.

La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe recevante.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION !!!

- Pour l'ensemble de la compétition, les clubs peuvent faire figurer seize joueurs (5 remplaçants dont un gardien de but) sur la feuille de match. **Seulement 3 remplaçants peuvent effectivement participer au cours du match.**

- Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11, les remplaçants étant obligatoirement numérotés de 12 à 16 au maximum avec le numéro 16 obligatoirement attribué au gardien de but remplaçant.

- LA REGLE DES REMPLACES-REEMPLACANTS S'APPLIQUE.

- La règle du carton blanc (exclusion temporaire) ne s'applique pas en Coupe Gambardella Crédit Agricole (compétition Nationale).

La Coupe Gambardella Crédit Agricole est exclusivement réservée à une équipe des clubs participant :

- à un Championnat U19 (National, Régional ou Départemental), étant rappelé que **les joueurs de catégorie U19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve,**

- ou un Championnat U18 ou U17 (Régional ou Départemental).

Pour les clubs ayant plusieurs équipes dans les championnats éligibles, l'équipe engagée est obligatoirement celle évoluant au plus haut niveau de compétition dans l'ordre des compétitions Nationales, Régionales puis Départementales.



COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE - 2024/2025 **CALENDRIER DU TOUR PRELIMINAIRE**

PAGE 2/2

Les joueurs doivent être qualifiés en conformité avec les Règlements Généraux et leurs Statuts. Pour participer à l'épreuve, les joueurs licenciés amateurs ou sous contrat doivent être licenciés U18 et U17.

Les joueurs licenciés U16 peuvent également y participer à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des Règlements Généraux de la FFF

- Le nombre de joueurs « mutation » est réglé par l'article 160 des R.G. de la F.F.F.**
- Les ententes et les groupements sont autorisés.**

Coupe Gambardella Crédit Agricole / Régionale

Nouvelle Aquitaine

1

Samedi 07/09/2024

J1	28955671	23814.1	506963	Naintre Cs 21	- 552505	Chauvigny Vvm Gj 21	15H	Stade René Andrault 2 Terrain Annexe Avenue Jean Jaures 86530 NAINTRE
J1	28955672	23815.1	519360	Biscarrosse Olymp. 21	- 560385	Adour Fc Gj 21	15H	Stade Raoul Triscos Avenue Alphonse Daudet 40600 BISCARROSSE
J1	28955673	23816.1	520874	St Aubin De Medoc As 21	- 580608	Talence Fc 21	15H	Stade René Escarret 1 Terrain Honneur Route De La Serpentine 33160 ST AUBIN DE MEDOC
J1	28955674	23817.1	564486	Pays Néo-Créchois Fc 21	- 564599	Gj Sud Haut Poitou 21	15H	Stade Georges Groussard Avenue De Paris 79260 LA CRECHE
J1	28956726	23819.1	546423	Champdeniers Pamplie 21	- 549380	Cap Aunis Asptt Fc 21	15H	Stade Jean Bourdet Route De Bressuire 79220 CHAMPDENIERS ST DENIS